

# PROJET ARBITRAGE

## 2004/2008

### COMMISSION D'ARBITRAGE :

**NOIRBUSSON Renan** (Instructeur) Arbitre national

Mise en place d'une commission arbitres

- **Mikaël FRITSCH** Regional
- Hamed KERROUM National
- Mathieu KRACHER Regional

Commissaires sportifs :

**DARBELET Dominique** (Instructeur) Niveau IR

Mise en place d'un groupe de formateur : réunion le samedi 14 octobre 2006

- Hamiche Samir
- Muin Marc
- Schmitt Théo
- Baud Mickaël
- Prost Florent

## 1. ADMINISTRATIF

Un listing des arbitres et commissaires est mis en place par le cadre technique et les responsables, avec des mises à jour en fonction :

- Des réponses au questionnaire d'engagement
- Des titres

Un suivi du cursus de formation sera également réalisé :

- Etat des présences
- Echancier individualisé

Le comité mettra à disposition un ordinateur portable à chaque action départementale, pour gérer :

- le tableau des présences
- Les bourses de formation

### Principe de communication:

Chaque arbitre et commissaire recevra un calendrier des actions sur lesquelles il devra s'engager.

Une convocation nominative sera ensuite diffusée, par email ou par courrier

Seront inscrits, à l'issue des stages théoriques, les stagiaires en formation .

## 2. FORMATION ARBITRAGE

### A / Formation initiale dans les clubs :

Titre d'arbitre de club validé par le professeur qui s'est engagé à donner une formation théorique dans ces cours et pratique sur des animations clubs et/ou interclubs.

### **B /Programmation d'un stage de formation théorique :**

**Dimanche 12 novembre 2006** au Dojo Régional stage départemental

- Préparation à la CJA minime et cadet,
- Stagiaires départementaux

Ce stage sera animé par l'instructeur départemental , assisté par la commission d'arbitrage.



La pratique se fera sur tous les championnats départementaux, plus certains interclubs départementalisés.

Dans le cadre de la promotion et formation, des arbitres pourront être sollicités pour arbitrer des tournois extérieurs au département.

## **La coupe du jeune arbitre minime et cadet :**

La coupe du jeune arbitre est un outil de formation pour les jeunes des clubs.

Elle nous permet de détecter les arbitres de demain, de les former et de les promouvoir ...

La formation est initiée au sein des clubs par les enseignants.

Seuls une entraide et un partenariat entre les enseignants et arbitres nous aideront à mener à bien une réelle formation pour nos futurs arbitres.

**Les jeunes doivent se sentir soutenus et aidés lors de leurs prestations aux critères et coupes départementales.**

### ***A) Coupe du jeune arbitre minime :***

#### Modalités :

Mise en place d'un cursus et suivi de formation

Mise en situation sur les critères benjamins

Mise en place d'une grille d'évaluation simple, portant sur les thèmes abordés en stages théoriques

Fiche diffusée aux arbitres et enseignants.

Cette évaluation sera faite par l'arbitre et l'enseignant.

### **Répartition type sur un tatami de compétition :** **2 arbitres, un à plusieurs jeunes arbitres.**

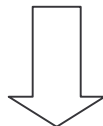
## **Avec si possible des professeurs de clubs désirant s'investir dans la formation et le suivi des jeunes arbitres**

Schéma de formation à la coupe du jeune arbitre minime :

**Stage départemental d'arbitrage le dimanche 12 novembre 2006**

Avec QCM pour la CJA.

**(obligatoire pour participer au critérium N°1)**

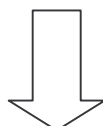


**Arbitrage sur le critérium départemental n°1 Benjamin**

**Le dimanche 10 décembre 2006.**

(pas de QCM)

**EVALUATION FORMATIVE**



**Arbitrage sur le critérium départemental n°2 Benjamin**

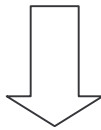
**Le dimanche 18 MARS 2007.**

(pas de QCM)

EVALUATION FORMATIVE

**Formation pratique départementalisée**

Arbitrage de l'interclubs benjamins  
de Savigny le Sec. 7 avril 2007



**Formation pratique départementalisée**

Arbitrage de l'interclubs Benjamins  
Le 14 avril 2007 Dojo Reg

**Arbitrage sur le critérium Bi-départemental Benjamin (Sur sélection) 8 à 10  
Le 19 Mai 2007.**

## **B) Coupe du jeune arbitre cadet(te):**

Modalités :

Mise en situation sur l'arbitrage des minimes

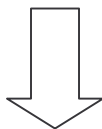
Evaluation simple, portant sur les thèmes abordés en stages théoriques .

Cette évaluation sera faite par l'instructeur départemental qui sera assisté du corps arbitral de Côte d'Or.

**Stage départemental d'arbitrage le Dimanche 12 novembre 2006**

Avec QCM pour la CJA.

**(obligatoire pour participer à la coupe départementale Minimes)**

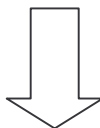


**Arbitrage sur à la coupe départementale Minimes**

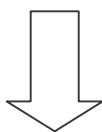
**Le dimanche 17 décembre 2006.**

(pas de QCM)

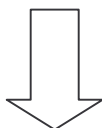
EVALUATION FORMATIVE



**Arbitrage sur la coupe bi départementale minimales (sur sélection) 6 à 8**  
**Le dimanche 28 janvier 2007.**  
(QCM)  
EVALUATION FORMATIVE



**Arbitrage sur la coupe régionale minimales (sur sélection) 4**  
**Le 25 mars 2007.**  
(QCM)



**Arbitrage sur la coupe interrégionale minimales (sur sélection) 2**  
(QCM)  
**Le 13 mai 2007.**

## **Inciter nos jeunes à venir arbitrer sur les différents interclubs du comité**

### **Equivalence de la coupe du jeune arbitre.**

Les jeunes arbitres podium à la phase interrégionale de la CJA cadet, auront l'équivalence du titre :  
**arbitre départemental**, dès qu'ils auront les conditions requises ( 16 ans et 1<sup>o</sup> dan).

A la phase départementale, toute personne ayant une note de 14/20 aura l'équivalence du requis pour le 1<sup>o</sup>dan.

Tous les podiums régionaux et interrégionaux pourront participer à l'arbitrage des manifestations ou animations sportives de niveau départemental et régional.

TEXTES OFFICIELS 2006-2007

L'attestation de  **juge arbitre**  sera validée suivant la réglementation en vigueur :

- Age minimum Minimales
- Ceinture marron
- 4 heures de formation pratique sur des actions départementales et/ou régionales
- Minimum de 2 stages de 2 h
- Une validation de l'instructeur

Validation **d'arbitre stagiaire départemental** :

- Age minimum cadet
- Notation d'un minimum de 14/20 à la coupe du J/A
- Suivi d'un stage départemental (2h)
- 2 journées et demie de formation pratique sur des actions départementales et/ou régionales
- Une validation de l'instructeur

## Profil d'un arbitre départemental

Savoir	Savoir-faire	Savoir être
<p>Critères d'évaluation des techniques de projection et de contrôle.</p> <p>Critères des pénalités.</p> <p>Rôle et fonction de l'arbitre et des juges.</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Etre capable de :</u></b></p> <p>Coordonner geste et voix sur les impacts et les pénalités.</p> <p>Se mouvoir dans la surface de combat en réglant sa distance par rapport aux combattants ( en contrôlant visuellement le tableau et sans gêner les juges).</p>	<p>Attitude correcte physique et vestimentaire.</p> <p>Savoir jouer son rôle dans la triplette d'arbitrage.</p> <p>Avoir envie d'apprendre et de progresser.</p>
<p style="text-align: center;"><b><u>Comme juge :</u></b></p> <p>Connaître les critères « dedans/dehors » debout et sol.</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Comme juge :</u></b></p> <p>Indiquer par le geste approprié les actions en bordure « valable ou non valable »</p>	

## Profil d'un arbitre F2

Savoir	Savoir-faire	Savoir être
<p>Critères d'attribution de la décision.</p> <p>Différencier non combativité, attitude défensive exagérée, fausses attaques.</p> <p>Enchaînement en NE WAZA.</p> <p>Les critères du Matte.</p>	<p>Améliorer le placement pour apprécier les impacts à leur juste valeur.</p> <p>Mémoriser le combat pour un éventuelle décision.</p> <p>Améliorer la gestion du combat (pénalités au bon moment).</p>	<p>Faire preuve d'autorité sur le tapis et avoir une attitude irréprochable à l'extérieure.</p> <p>Faire respecter l'éthique du judo.</p> <p>Etre impartial.</p> <p>Respect de la neutralité.</p>
	<p style="text-align: center;"><b><u>Comme juge :</u></b></p> <p>Collaborer promptement et efficacement avec l'arbitre.</p>	

### 3. FORMATION COMMISSAIRES SPORTIFS

#### TOUT PUBLIC:

Les séances sont ouvertes aux jeunes, aux adultes, aux dirigeants et aux parents impliqués dans la vie des clubs (normalement licenciés) aux judokas passant leur ceinture noire (dans le cadre du requis qui n'est plus un pré requis)

#### Stage N°1

- Date : dimanche 05 novembre 2006
- Lieu : Dojo régional - salle Tokyo
- Horaire : 9h30 à 11h30

#### Stage N°2

- Dates : dimanche 14 janvier 2007
- Lieu : Dojo régional - salle Tokyo
- Horaire : Dimanche 9h30 à 11h30

Suite à la réunion de la commission, il est également mis en place des formations initiées par un club ou un regroupement de clubs avec les modalités suivantes :

- Demande préalable au comité départemental (doc sur site)
- Mise à disposition d'un formateur départemental (en fonction de ses disponibilités)
- Adhésion au contenu de la formation départementale
- Compte rendu de cette formation faite par le club et validé par le formateur

A l'issue de ces stages, une liste des personnes ayant suivis la formation départementale sera en ligne sur le site du comité [www.judo21.com](http://www.judo21.com) .

Cette liste permettra (aidera) les clubs pour valider la fonction de commissaire sportif de club. Les inscriptions pour la partie pratique seront enregistrées par le formateur le jour du stage théorique et relayées par une convocation nominative, afin que le stagiaire confirme sa participation et qu'il soit informé des horaires, dates et lieu de sa pratique.

Les clubs qui ne désirent pas s'appuyer sur la formation départementale proposée, devront faire une inscription préalable auprès du CTD 21 pour la partie théorique. Leurs stagiaires seront évalués avant l'épreuve en pratique.

#### **AUCUNE INSCRIPTION NE SERA FAITE SUR PLACE**

#### CONTENU :

La formation théorique est de la responsabilité des clubs (commissaire de club) :

Un complément de formation est mis en place par le comité, lors des stages

Pour rendre cette formation attractive, des mini-tests seront insérés tout au long de la formation avec autocorrection en commun (modification du CD en conséquence)

La présentation à la pratique est de la responsabilité du formateur départemental :

- L'attestation du niveau de commissaire de club (sur le passeport sportif), doit être signée par un enseignant diplômé d'état.

Les personnes n'ayant pas suivi, le cursus proposé par le comité, seront évaluées avant la mise en situation (un test de connaissance théorique portant sur la tenue d'une poule et d'un tableau). Ces personnes devront renvoyer la fiche d'inscription (cf doc memento + feuille téléchargeable sur [www.judo21.com](http://www.judo21.com) ) dans les délais indiqués et seront convoquées dans la limite des places disponibles.

Le support réglementation disponible sur le site [www.judo21.com](http://www.judo21.com) sera également remis à jour avec les nouveaux règlements. Il ne sera plus remis (normalement) aux stagiaires de support lors des formations et nous invitons les participants à le récupérer sur le site.

Nom du document : Projet Commission d'arbitrage CD21 8 oct  
Dossier : \\Serveur\dd cd21\DEPT 21 SAISON 2006  
07\ARBITRAGE\ARBITRE  
Modèle : C:\Documents and Settings\Judo\Application  
Data\Microsoft\Modèles\Normal.dot  
Titre :  
Sujet :  
Auteur : NOIRBUSSON  
Mots clés :  
Commentaires :  
Date de création : 16/09/2005 10:07  
N° de révision : 58  
Dernier enregistr. le : 17/10/2006 11:04  
Dernier enregistrement par : Judo  
Temps total d'édition : 780 Minutes  
Dernière impression sur : 20/10/2006 15:02  
Tel qu'à la dernière impression  
Nombre de pages : 7  
Nombre de mots : 1 459 (approx.)  
Nombre de caractères : 8 319 (approx.)